



BIO-UV Sarl
ZAC de la Petite Camargue
34403 LUNEL

Gignac, le 12 avril 2010

Affaire suivie par : VODICKA Cédric
e-mail : cedric.vodicka@ville-gignac.fr

Objet : attestation de fonctionnement pour les réacteurs UV BIO-UV

Madame, Monsieur,

Par la présente le Service de l'assainissement de la ville de Gignac, atteste exploiter sur sa station d'épuration un double réacteur UV de 20 lampes au total de marque BIO-UV.

Ces réacteurs permettent la désinfection des eaux clarifiées pour une capacité nominale de 8000eq Hab et un débit de pointe par temps de pluie de 242m³/h

Depuis l'été 2007, le process a montré un fonctionnement satisfaisant

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous prie de croire, Madame, Monsieur en l'expression de mes salutations distinguées.

Cédric VODICKA

